

FICHE SIGNALÉTIQUE



Niagara Recycling
4935, avenue Kent
Niagara Falls (Ontario) L2H 1J5

Téléphone : 905 356-4141
Télécopieur : 905 356-3628

SECTION I : IDENTIFICATION DU PRODUIT		
NOM DU PRODUIT :	NIAGARA ECOGLASS™ NR Très grosse, Grosse, Moyenne, Fine, Superfine	
NOM CHIMIQUE :	NRB 1020, NRB 20-35, NRB 35-60	
UTILISATION DE LA MATIÈRE :	Silice amorphe (verre)	
SECTION II : ÉLÉMENTS DANGEREUX DE LA MATIÈRE		
Le verre broyé ne contient pas de matières dangereuses, tel que défini par la Loi canadienne sur les produits dangereux.		
Classification SIMDUT : non classé.		
SECTION III : DONNÉES PHYSIQUES SUR LA MATIÈRE		
État physique : Solide	Seuil de l'odeur : S/O	Odeur : pas d'odeur
Pression de vapeur (mmHg): S/O	Densité : 2,6	% de volatilité par volume : S/O
Point d'ébullition (°C) : S/O	Taux d'évaporation : S/O	Solubilité dans l'eau (20°C): Non soluble
Point de fusion/ramollissement : >800°C	pH: S/O	Couleur : Vert/Blanc/Brun/Bleu
Dureté (Échelle de Mohs) : > 6.0	MVA : 36,3 kg/90 cm	Forme du grain : Subangulaire
SECTION IV : DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION		
Inflammabilité : Non		
Explosion : Non		
Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie : Aucune procédure n'est requise.		
Agent d'extinction : Aucun agent particulier nécessaire.		
SECTION V : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ		
Stabilité chimique : Oui		
Substances à éviter : Acide hydrofluorique		
Polymérisation dangereuse : Non		
Produits de décomposition dangereux : Aucun		
SECTION VI : PROPRIÉTÉ TOXICOLOGIQUE DU PRODUIT		
Inhalation : Poussière nuisible : Peut irriter les voies respiratoires.		
Contact avec la peau : Exposition aiguë : Risque de causer une irritation de la peau.		
Contact avec les yeux : Exposition aiguë : Risque de causer une irritation oculaire.		
Ingestion : Exposition aiguë : Risque de causer des troubles aux voies digestives.		
Cancérogénicité : S/O	Tératogénicité : S/O	

FICHE SIGNALÉTIQUE

Niagara Recycling
4935, avenue Kent
Niagara Falls (Ontario) L2H 1J5



Téléphone : 905 356-4141
Télécopieur : 905 356-3628

Nom du produit : NIAGARA ECOGLASS™

SECTION VII : PRÉCAUTIONS POUR MANUTENTION ET UTILISATION SÉCURITAIRE

Équipement de protection

Gants : Porter des gants en caoutchouc.

Vêtements : Porter des vêtements de protection appropriés afin de minimiser le contact avec la peau et porter une cagoule de sablage.

Protection oculaire : Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates.

Déversement de matières : Balayer et disposer; éviter la formation excessive de poussières.

Limites d'exposition admissibles :

10 mg/m³ poussière totale
5mg/m³ poussière respirable
(S-2 1.r.15, Québec)

Entreposage : Entreposer dans un lieu sec, frais et à l'écart des substances incompatibles.

Méthode relative aux déversements et aux fuites : Balayer et placer dans un récipient.

Élimination des résidus : Observer tous les règlements fédéraux et provinciaux relatifs à l'entreposage ou l'élimination de cette substance.

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

Inhalation : Le niveau de poussière au-dessus des limites d'exposition peut entraîner une irritation du système respiratoire.

Une affection pulmonaire chronique peut être aggravée par une exposition à une concentration de poussière élevée. En cas d'exposition, amener la victime immédiatement à l'air frais, loin du lieu d'exposition. Prendre des mesures particulières lorsque vous travaillez avec ce produit pour atténuer les maladies préexistantes.

Contact avec la peau : Rincer la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement à l'eau, en cas d'irritation consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Provoquer le vomissement si de grandes quantités ont été ingérées. Consulter un médecin.

SECTION IX : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La matière est stable. Aucune condition connue pouvant provoquer de l'instabilité.

SECTION X : MANIPULATION ET STOCKAGE

Ne requiert aucune manipulation spéciale. Éviter de créer de la poussière dans l'atmosphère. N'est pas un conducteur électrique.

SECTION XI : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Matière considérée comme un déchet solide inerte et aucune mesure de précaution particulière à prendre en cas de dispersion ou déversement.

SECTION XII : PRÉPARATION, DATE DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparée par : Niagara Recycling

Date : Janvier 2017

Numéro de téléphone : 905 356-4141

Références :

Les résultats d'essais obtenus de la McMaster University datés du 28 avril 2004 – Analyse de la silice.
Clean Washington Center (www.cwc.org) – Analyse de la poussière de verre.

Avis de non

Niagara Recycling n'assume aucune responsabilité pour les pertes, dommages, ou dépenses associés à l'utilisation de ce produit. La responsabilité de l'utilisation de ce produit incombe à l'utilisateur de déterminer si d'autres mesures de sécurité sont nécessaires, autres que celles décrites aux présentes. L'utilisateur assume tous les risques et responsabilités pour toute utilisation de ce produit.

